

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-22**

**sur le bilan d'exécution du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 établi du 31 décembre 2010 et de l'avenant dans le cadre de la révision à mi-parcours**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir examiné le rapport conjoint de M. le Préfet de Région et de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS, en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

- **DONNE ACTE** au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional du bilan d'exécution du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 établi au 31 décembre 2010, joint en annexe ;

- **APPROUVE** à l'unanimité, l'avenant au Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, dans le cadre de la révision à mi-parcours, joint en annexe ;

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-23**

**sur le compte de gestion de la Région pour l'exercice 2010**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir désigné Monsieur Yanic SOUBIEN en tant que Président de la séance consacrée à l'examen du Compte Administratif,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**ARRETE**, à l'unanimité, le compte de gestion de la Région pour l'exercice 2010  
du Payeur Régional.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION  
du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-24**

**sur le compte administratif de la Région pour l'exercice 2010**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président du Conseil Régional sur le Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2010,

Après avoir désigné Monsieur Yanic SOUBIEN en tant que Président de la séance consacrée à l'examen du Compte Administratif,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**ARRETE**, par 31 voix pour et 15 contre (Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPART), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL, Didier VERGY, le compte administratif de la Région pour l'exercice 2010.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-25**

**sur le compte administratif de la Région pour l'exercice 2010 : affectation du résultat du compte administratif 2010**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de constater l'excédent de la section de fonctionnement pour 74 552 662,37 € et le besoin de financement de la section d'investissement pour 70 250 740,07 € ;

- d'affecter les 74 552 662,37 € de résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2010 de la façon suivante :

- inscription au compte 1068,  
excédent de fonctionnement capitalisé, d'un crédit de ..... 70 250 740,07 €
- inscription à la ligne 002,  
excédent de fonctionnement reporté, d'un crédit de ..... 4 301 922,30 €

Ces crédits étant intégrés au budget 2011, lors de la décision modificative n°1.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-26**

**sur le compte administratif 2010 : rapport sur la gestion pluriannuelle**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**DONNE ACTE**, à l'unanimité, à M. le Président du Conseil Régional, de la présentation du rapport sur la gestion pluriannuelle pour l'exercice 2010.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N° 11-27**

**sur les emprunts de la Région : information sur la dette**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**DONNE ACTE**, à l'unanimité, à M. le Président du Conseil Régional, de la présentation de la gestion de la dette pour l'exercice 2010.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-28**

**sur le vote de la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

• **ADOpte**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY), la Décision Modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2011, par fonction et au niveau du chapitre, pour un montant de 6 968 462,30 € en section de fonctionnement et 73 771 965,27 € en section d'investissement ;

• **AUTORISE** le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-29**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : patrimoine et logistique**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AE @ZP930 « Fonctionnement des services du CRBN » de type AEMO de 2 733 386 € votée en 2011, un montant de 100 000 € au titre du dossier « Maison du Cheval » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et l'individualisation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-30**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : aménagement et développement durable**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- de désaffecter sur l'AESUB « Agir pour un développement durable » de 685 000 € votée en 2011, un montant de 100 000 € au titre du dossier 11NCOVOIF « Covoiturage » ;

- d'affecter sur l'AE « Agir pour un développement durable » de type AEMO, un montant de 400 000 € au titre du dossier 11NCOVOITF « Covoiturage » ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et l'individualisation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-31**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : transports**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011 ,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AP « Routes » de type APSUB de 200 000 € votée et complétée en 2011 lors de la Décision Modificative n° 1, un montant de 250 000 € au titre du dossier 11QBRNA « Infrastructures routières nationales » ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, une subvention de 250 000 € à la SAFER de Basse-Normandie, au titre des acquisitions foncières ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et l'individualisation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-32**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : mer – aéroports - ports**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- de désaffecter sur l'AESUB « Etudes Aéroports » de 240 000 € votée en 2011, un montant de 240 000 € ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et l'individualisation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**

**N°11-33**

**du CONSEIL REGIONAL**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : éducation et enseignement supérieur**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

**\* Pour le pôle « moyens des lycées » :**

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE de type SUB « fonctionnement des lycées » de 29 195 400 € votée en 2011 et complétée lors de la Décision Modificative n° 1, sur le chapitre 932, le montant suivant :

- . 110 000 € au titre du dossier 11LDOTAF « fonctionnement des établissements publics »,

- sur l'AE de type AEMO « dotations de fonctionnement des lycées » de 85 000 € votée au Budget Primitif 2011, sur le chapitre 932, le montant suivant :

- . 85 000 € au titre du dossier 11LMARDOTF « marché audit dotation de fonctionnement »,

- sur l'AP de type APMO « équipements des lycées » de 4 145 000 € votée au Budget Primitif 2011, sur le chapitre 932, les montants suivants :

- . 345 000 € au titre du dossier 11ETUDEI « études de programmation »,
  - . 3 800 000 € au titre du dossier 11LEQMARCHI « marchés équipements pédagogiques »,

**\* Pour le pôle « enseignement supérieur » :**

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AP « Enseignement supérieur hors CPER » de type APSUB de 851 000 € votée au Budget Primitif 2011, les montants suivants :

- . 102 400 € au titre du dossier 11ESDEMARI « Offrir une formation de qualité par l'aide au démarrage »,

- . 1 000 000 € au titre du dossier 11ESHCPERI « Financement projets nouveaux hors CPER »,



- sur l'AP « Enseignement supérieur hors CPER » de type AEMO, un montant de 35 000 € au titre du dossier 11ESESITCI « Extension ESITC »,

- sur l'AE « Enseignement supérieur hors CPER » de type AEMO de 100 000 € votée au Budget Primitif 2011, un montant de 100 000 € au titre du dossier 11ESSRESF « Schéma régional enseignement supérieur » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et l'individualisation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-34**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : inventaire général du patrimoine culturel**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge des dossiers relatifs aux personnels, aux finances et à l'administration générale

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE de type SUB « inventaire et patrimoine culturel » de 108 500 € votée en 2011 et complétée lors de la Décision Modificative n° 1 pour un montant 23 500 €, sur le chapitre 933, les montants suivants :

- 17 500 € au titre du dossier 11YEINVIND « inventaire du patrimoine industriel »,

- 6 000 € au titre du dossier 11YEPUBLIC « aide à la publication » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et l'individualisation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-35**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : Affaires européennes et Relations internationales**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AE « Europe Actions diverses AEMO » de 804 259 €, votée en 2011, un montant complémentaire de 87 200 € au titre du dossier 11YA « Dépenses Relations Internationales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et l'individualisation des crédits correspondants ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-36**

**sur la Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011 : Fonds Régional de Recherche et d'Innovation**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2011,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social Environnemental et Régional en date du 20 juin 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AESUB ARCHADE de 2 450 000 € votée en 2011, un montant de 180 000 € au titre du dossier 11RARCHADF « dossier ARCHADE AE »,
- sur l'AESUB 5RFRI « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 11 251 846 € votée en 2011, un montant de 120 000 € au titre du dossier 11RMIRIAFO « MIRIADE FONCTIONNEMENT 2011 » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région :

- une subvention de 180 000 € à l'Association ARCHADE, portant ainsi l'aide de la Région sur 2011 à 680 000 €,
- une subvention de 120 000 € à l'EPL MIRIADE ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-37**

**sur la nouvelle élection des représentants du Conseil Régional au sein de la Commission de Délégation de Service Public suite à la démission d'un membre titulaire**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,



Vu la délibération n° 10-19 du Conseil Régional du 16 avril 2010 fixant la composition de la Commission de Délégation de Service Public,

Vu la démission en date du 8 avril 2011 de Mme de la PROVÔTÉ, conseillère régionale, et membre titulaire de la Commission de Délégation de Service Public,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

**PROCÈDE**, au scrutin public, à une nouvelle élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des représentants du Conseil Régional appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public,

Vu le déroulement et les opérations de vote à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Votants : 47  
Nuls : 1  
Blancs : 0  
Exprimés : 46

Ont obtenu :  
Liste de la majorité : 32 voix soit 3 sièges  
Liste de l'opposition : 14 voix soit 2 sièges

Sont élus :

Titulaires : Mme PIOLINE  
M. VIRLOUVET  
M. LOUVET  
M. DIGARD  
M. VERGY

Suppléants : M. TRAVERT  
Mme TOMASETTO  
Mme LOWY  
M. LEFRANC  
M. BRUNEAU

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-38**

**sur la désignation des représentants du Conseil Régional au sein de la Commission  
Consultative des Services Publics Locaux**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Vu la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité,

Vu l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil Régional n° 06-69 en date du 22 septembre 2006 fixant la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Vu la délibération du Conseil Régional n°10-20 date du 16 avril 2010 sur la désignation des élus régionaux appelés à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Vu la démission en date du 8 avril 2011 de Mme Sonia de la PROVÔTÉ, conseillère régionale et membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Après en avoir délibéré,

**DESIGNE**, à l'unanimité, pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

\* au titre de la désignation des cinq conseillers régionaux, M. Didier VERGY en remplacement de Mme Sonia de la PROVÔTÉ, conseillère régionale démissionnaire, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle,

\* les cinq représentants des associations suivantes, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence :

- Centre Technique Régional de la Consommation (CTRC),
- Réseau Vert de Basse-Normandie,
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE),
- Fédération des parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP),
- Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-39**

**sur l'aménagement du territoire : avis de la Région sur le projet de Schéma  
Départemental de Coopération Intercommunale de la Manche**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS, en charge de l'Aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité, moins 15 abstentions (Philippe AUGIER, Joël BRUNEAU (pouvoir de Véronique LOUWAGIE), Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL, Didier VERGY) ;

- d'émettre, sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Manche, les observations reprises en annexe de la présente délibération ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-40**

**sur le développement durable : pour un habitat solidaire et durable**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge du développement numérique des territoires, de solidarités et d'habitat,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter :

- la nouvelle politique régionale *Pour un Habitat Solidaire et Durable*, dont les modalités d'intervention de cette politique, figurent dans les fiches et l'appel à projet joints en annexes 1, 2, 3 et 4 ;

- de modifier la délibération n° 08-123 du Conseil Régional du 18 décembre 2008 « politique de la Région en faveur de l'Habitat » afin d'arrêter le dispositif d'aide aux études pré-opérationnelles et suivi-animations des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat à compter du 31 décembre 2011 ;

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AESUB -5VJEUN « Logement des Jeunes » de 200 000 € votée en 2011, un montant de 90 000 € au titre du dossier 11VLOGJEUF « Logement des Jeunes » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 90 000 € à LOGILIANCE OUEST, pour la gestion de la prise en charges des primes d'assurance Garantie des Risques Locatifs (GRL) en faveur de jeunes de moins de 30 ans ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention entre le Conseil Régional de Basse-Normandie, l'APAGL et LOGILIANCE OUEST, pour la mise en œuvre du dispositif de Garantie des Risques Locatifs et la mobilisation du parc locatif, jointe en annexe 5,

- la convention entre le Conseil Régional de Basse-Normandie et LOGILIANCE OUEST, pour la gestion de la prise en charges des primes d'assurance GRL pour les jeunes de moins de 30 ans, jointe en annexe 6,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision ;

- de donner délégation à la Commission Permanente, pour délibérer sur les autres conventions relatives à cette politique, notamment les conventions de partenariat avec les organisations professionnelles et les conventions avec les structures retenues dans le cadre de l'appel à projet « Conseils Habitat solidaire et durable ».

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-41**

**sur le développement durable : développement du covoiturage sur l'ensemble de la Basse-Normandie, plan d'action 2011-2014**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,



Après avoir entendu Clara OSADTCHY et Marine LEMASSON, Conseillères Régionales de Basse-Normandie,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver :

- le plan d'actions 2011-2014 de la Région, en faveur du développement du covoiturage sur l'ensemble de la Basse-Normandie, ses objectifs et ses 6 orientations suivantes :

1. contribuer à la mise en place de services d'animation et d'accompagnement à la pratique du covoiturage sur l'ensemble du territoire bas-normand,
2. développer la communication sur le covoiturage,
3. développer l'usage du site internet régional, en renforçant sa visibilité et en poursuivant l'effort pour y concentrer les propositions de trajet des bas-normands,
4. soutenir l'aménagement d'aires de covoiturages structurantes,
5. anticiper sur les pratiques de demain,
6. mobiliser l'ensemble des acteurs et des compétences régionales ;

- de déléguer à la Commission Permanente, les décisions relatives à la mise en œuvre de ce plan d'actions ;

- de valider :

- la charte partenariale pour l'animation du covoiturage en Basse-Normandie et la convention type, au titre du dispositif d'appel à projets « animateurs du covoiturage », jointes en annexes 1 et 2 ;

- le dispositif d'appel à projets « Aménagement d'aires de covoiturage structurantes » et la convention type, au titre de ce dispositif, joints en annexes 3 et 4 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la Charte partenariale pour l'animation du covoiturage en Basse-Normandie, jointe en annexe 1,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-42**

**sur la culture : développement numérique du territoire - proposition de nouvelles modalités d'intervention de la Région en faveur de la numérisation des salles de cinéma**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,  
Véronique LOUWAGIE,  
Brigitte LUYPART,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Pascale CAUCHY, rapporteur pour les dossiers relatifs à la culture,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter le règlement relatif aux « Modalités d'intervention de la Région Basse-Normandie relatives à la numérisation des salles de cinéma » joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-43**

**sur la jeunesse et les sports : adoption du règlement de la Cart'@too à destination des 15-25 ans pour l'année scolaire 2011 / 2012 – volet « Loisirs et initiative »**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,  
Véronique LOUWAGIE,  
Brigitte LUYPART,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Marie-Jeanne GOBERT, rapporteur pour les dossiers relatifs à la jeunesse et aux sports,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de compléter le dispositif Cart@too « livres scolaires » pour l'année scolaire 2011-2012 avec un « volet Loisirs et Initiative » et de mettre en place un dispositif unique d'accompagnement des jeunes ;

- d'adopter le règlement du « volet Loisirs et Initiative » figurant en annexe ;

- d'attribuer gratuitement 100 Cart'@too – « volet Loisirs et Initiative », pendant l'année scolaire 2011/2012, pour diverses opérations promotionnelles de la Région ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-44**

**sur l'enseignement supérieur : règlement de soutien aux établissements en matière de politique de mobilité internationale**

- - - - -

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, rapporteur en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier le chapitre 2 « Conditions d'attribution de l'aide régionale » du « Règlement de soutien aux établissements en matière de politique de mobilité internationale » en ajoutant à la liste des bénéficiaires potentiels inscrits en 2<sup>ème</sup> année :

- les étudiants de l'Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (INTECHMER – CNAM) sis à Cherbourg ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-45**

**sur le tourisme : modification du dispositif d'intervention au titre de la politique  
véloroutes voies vertes et au titre de la politique tourisme autour du cheval**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANCOIS, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Anne-Marie COUSIN,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Dominique LEFRANCOIS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Christian LEMARCHAND ayant donné pouvoir à Didier VERGY,  
Véronique LOUWAGIE,  
Brigitte LUYPART,  
Stéphane TRAVERT ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,



Après avoir entendu Alain TOURRET, en charge de l'Europe, des Coopérations internationales et interrégionales, du Tourisme et de la Réunification,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter les modifications, conformément aux annexes 1 et 2 jointes, des dispositifs d'accompagnement des aides de la Région ci-dessous :

- « Véloroutes, Voies Vertes », en faveur des hébergements touristiques accueillant des touristes à vélo ;
- « Tourisme autour du cheval », en faveur des hébergements touristiques accueillant des cavaliers randonneurs ;

- de fixer un montant plancher d'intervention de 500 €, correspondant à une dépense subventionnable de 1 667 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-46**

**sur les ressources marines – nouveau dispositif d'intervention en faveur de la petite  
pêche côtière et adaptations de politiques existantes**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Stéphane TRAVERT, en charge de la Pêche, de l'aquaculture et des ressources marines

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver :

- le dispositif d'aide en faveur de la petite pêche côtière, conformément à l'annexe 1 jointe ;

- les adaptations apportées, telles que présentées dans les annexes 2, 3 et 4 jointes, aux dispositifs correspondants aux aides de la Région relatives :

- au « règlement régional d'intervention en faveur de la pêche artisanale – investissements à bord des navires de pêches » ;

- au « règlement régional en faveur des investissements productifs dans l'aquaculture » ;

- au « règlement régional en faveur de la modernisation du mareyage » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-47**

**sur la formation tout au long de la vie : programme régional de formation diplômante à destination des demandeurs d'emploi**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la Formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'acter le principe d'un « programme régional de formation diplômante à destination des demandeurs d'emploi » regroupant dans un ensemble cohérent les trois dispositifs régionaux d'intervention : Actions collectives territorialisées ; Financement individuel de formation ; Une formation, un emploi ;

- d'approuver le règlement du « programme d'actions collectives territorialisées », joint en annexe ;

- d'affecter sur la subvention globale FSE de 32 145 000 € attribuée à la Région pour 2007-2013, une programmation du FSE de 4,5 M€ pour le Programme Régional Diplômant : actions collectives territorialisées, portant sur le coût des marchés unitaires et des bons de commande démarrant en 2012, avec un taux d'intervention du FSE de 50 % ;

- de prévoir l'inscription, au titre du budget de la Région pour l'exercice 2012, des crédits nécessaires en contrepartie de l'allocation du FSE ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-48**

**sur le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle  
(CPRDFP) 2011 – 2014**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie du 20 juin 2011 sur le projet de Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles 2011-2014,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la Formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :
  - le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) 2011-2014, joint en annexe ;
  - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-49**

**sur la formation tout au long de la vie : Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) pour le développement de l'Apprentissage**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,



Après avoir pris connaissance des éléments de cadrage du Contrat d'Objectifs et de Moyens décrits dans le CPRDFP 2011-2014,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la Formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

• d'autoriser le Président à signer avec l'Etat, le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2011-2015 pour le développement de l'apprentissage, selon :

→ les priorités suivantes :

- optimiser les places créées par le biais du COM 2005-2009 et qui sont non occupées ;
- favoriser l'accès à la voie de l'apprentissage aux demandeurs d'emploi (ex : parcours de formation en un an pour des étudiants décrocheurs) et aux jeunes sortants du système éducatif sans qualification et sans diplôme (environ 2200 par an) ;
- développer la voie de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (BTS, Licences Professionnelles, masters professionnels, diplômes paramédicaux) ; Pour les formations paramédicales, type diplôme d'Etat d'infirmier, l'apprentissage sera proposé en cours de formation afin d'améliorer le taux d'accès aux diplômes ;
- contribuer au développement de filières porteuses en région en appui d'outils fédérateurs (CFA « hors les murs » des sports équestres et du cheval/CFA « hors les murs » des métiers de l'économie verte »/CFA « hors les murs » des métiers du démantèlement nucléaire, de la radioprotection et des métiers liés à la gestion des déchets) ;

→ les bases décrites ci-dessous :

- l'objectif de l'Etat pour la Basse-Normandie est d'atteindre 13 208 places à la fin 2015 soit 2 000 places supplémentaires sachant qu'actuellement, près de 11 000 apprentis sont accueillis dans les 31 CFA ;
- la Région propose le renouvellement du Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la période 2011-2015 avec, comme objectifs quantitatifs, un effectif d'apprentis à hauteur de 12 739 apprentis soit une augmentation de 14 % ;
- au regard de l'effort financier de la période précédente, la Région veillera à la maîtrise des dépenses de fonctionnement considérant que la taxe d'apprentissage en Basse-Normandie doit être plus fortement mobilisée en région ;
- la Région proposera que certains projets d'investissements, inscrits au Programme Prévisionnel d'Investissements Immobiliers adopté par l'Assemblée Plénière en 2009, puissent bénéficier de cofinancements au titre du COM ; le programme d'investissements d'avenir « investir dans la formation en alternance » sera également mobilisé pour des projets d'investissements innovants ;
- sur la durée du COM, l'effort financier de l'Etat s'élèvera à 31,05 M€ ;
- un comité de pilotage en charge du suivi et de l'évaluation sera mis en place ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-50**

**sur le développement économique : aides aux entreprises**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Philippe BONNEAU, en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres Mondiaux

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'approuver :

- le règlement modifié de l'appel à projets « Appel à Projets pour l'Exportation » (APPEX), conformément à l'annexe 1 jointe ;
- les modèles des conventions de paiement aux bénéficiaires dans le cadre du dispositif de « l'Appel à Projets pour l'Exportation » (APPEX), conformément à l'annexe 2 jointe et du dispositif de « l'Avance Régionale à l'Entreprise » (ARE), conformément à l'annexe 3 jointe ;

- d'autoriser la Commission Permanente à adapter ces documents en tant que de besoin ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'ensemble des conventions de paiement basées sur les textes réglementaires se rapportant aux dispositifs APPEX et ARE ;
- tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-51**

**sur la recherche et l'innovation : Stratégie Régionale d'Innovation (SRI)**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Philippe BONNEAU, en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres Mondiaux,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter la Stratégie Régionale d'Innovation (SRI) Etat - Région - Oséo et le diagnostic de l'innovation présentés dans le document joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-52**

**sur la recherche et l'innovation : contribution de la Région Basse-Normandie au Livre vert « Vers un cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'Union Européenne »**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Philippe BONNEAU, en charge de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et des Jeux Equestres Mondiaux,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter la contribution de la Région Basse-Normandie au Livre vert, en réponse à la consultation de la Commission européenne sur le futur cadre européen pour le financement de la recherche et de l'innovation, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à :

- transmettre à la Commission européenne cette contribution régionale,

- signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR



**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-53**

**sur le développement économique : nouveaux dispositifs des aides régionales en matière d'économie sociale et solidaire**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Sylvie ERRARD, Conseillère Régionale de Basse-Normandie,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adopter le règlement « aide au suivi post création » (aide au porteur de projet d'économie sociale et solidaire), joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-54**

**sur le personnel de la Région : accueil des stagiaires rémunérés**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le décret n° 2009-885 du 21 juillet 2009, en son article 5 relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur engagés dans un cursus universitaire de niveau Bac + 5, ainsi que la circulaire du 4 novembre 2009 – article 6,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 02-58 du 19 décembre 2002 concernant l'accueil des stagiaires rémunérés ;

- d'adopter dans la limite d'une enveloppe de 58 500 €, représentant 140 mois stagiaire par année, les nouvelles modalités d'accueil et de gratification suivantes :

- la signature d'une convention tripartite entre l'établissement d'enseignement, le stagiaire et la Région, précisant les dates, la durée du stage, le projet pédagogique, le nom et la fonction du maître de stage, les modalités d'accueil (horaires, locaux, remboursement de frais, etc...),

- la durée du stage doit être au minimum de 2 mois consécutifs et ne doit pas excéder 6 mois, sauf lorsque le stage s'inscrit dans un cursus pédagogique particulier qui prévoit une durée supérieure,

- la durée de présence du stagiaire est de 35 heures hebdomadaires,

- le montant de la gratification due au stagiaire, s'appuie sur un taux de 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 417,09 € mensuellement, pour l'année 2011,

- le stagiaire pourra, s'il le souhaite, bénéficier de chèques-déjeuner selon les mêmes modalités que les agents de la Région ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-55**

**sur le personnel de la Région : adhésion au régime d'assurance chômage**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité,

- d'adhérer à l'assurance chômage « Pôle Emploi » ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-56**

**sur le personnel de la Région : dépenses de personnel**

-----

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant création dorénavant d'un seul cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Après en avoir délibéré,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de procéder à la création et à la transformation des postes, et de fixer, dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions d'attribution et les montants moyens des indemnités applicables aux personnels des filières administrative, culturelle et technique,

**DECIDE**, à l'unanimité,

#### **□ PROMOTION DU PERSONNEL DES LYCEES**

- de fixer à 40 % le ratio d'avancement de grade applicable au cadre d'emploi d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement ;

#### **□ EFFECTIF PERMANENT DU PERSONNEL DE LA REGION**

- de transformer :

##### ***\*pour répondre aux nécessités de renforcement des qualifications***

- 7 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement de 1<sup>ère</sup> classe en :

- . 1 poste d'Attaché principal,
- . 1 poste d'Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe,
- . 4 postes de Rédacteurs principaux,
- . 1 poste de Rédacteur,

- 1 poste d'Ingénieur en Chef de classe exceptionnelle en un emploi d'Administrateur hors classe

##### ***\*pour permettre l'accueil des équipes mobiles régionales dans le cadre d'emplois non spécifique aux établissements d'enseignement***

- 8 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement de 2<sup>ème</sup> classe en 8 postes d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe,



- 1 emploi d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement de 2<sup>ème</sup> classe en 1 poste d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe,

- 7 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement de 1<sup>ère</sup> classe en 7 postes d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe,

- 7 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement Principal de 2<sup>ème</sup> classe en 7 postes d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe,

- 4 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement Principal de 1<sup>ère</sup> classe en 4 postes d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe,

***\* dans le cadre de la réforme de la catégorie B de la filière technique***

- 2 emplois de Contrôleur en 2 postes de Techniciens,

- 8 emplois de Technicien Supérieur en 8 postes de Techniciens Principal de 2<sup>ème</sup> classe,

- 3 emplois de Technicien Supérieur Principal en 3 postes de Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> classe,

- 3 emplois de Technicien Supérieur Chef en 3 postes de Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> classe,

- 2 postes de Contrôleurs des travaux en 2 Ingénieurs Principaux,

- 1 poste de Contrôleur en Chef en 1 Ingénieur Principal,

***\* dans le cadre de l'accès au cadre d'emplois des Agents de Maîtrise pour les agents des lycées***

- 10 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement de 1<sup>ère</sup> classe en Agent de Maîtrise,

- 39 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement Principal de 2<sup>ème</sup> classe en Agent de Maîtrise,

- 55 emplois d'Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement Principal de 1<sup>ère</sup> classe en Agent de Maîtrise,

**□ DIRECTION DE LA MIRIADE**

• de désigner Monsieur Jacques LEVAGUERESSE, Administrateur territorial, pour assurer les fonctions de Directeur de la MIRIADE ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

- - - - -

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-57**

**sur les marchés : informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1<sup>er</sup>  
novembre 2010 au 28 février 2011**

- - - - -

**Réunion du VENDREDI 24 JUIN 2011**

Réuni le vendredi 24 juin 2011, à partir de 9 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

**Sont présents :**

Annie ANNE, Léone BESNARD, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

**Sont excusés :**

Philippe AUGIER,  
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Laurent SODINI,  
Jean-Karl DESCHAMPS ayant donné pouvoir à Laurent BEAUVAIS,  
François DIGARD ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,  
Corinne FÉRET ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,  
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,  
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,  
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,  
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Josiane TOMASETTO,  
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du Personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 28 février 2011, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

**REGION BASSE-NORMANDIE**

-----

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL REGIONAL**

**N°11-58**

**Fonds Régional de Recherche et d'Innovation – GIP Cyceron**

-----

**Réunion du JEUDI 23 JUIN 2011**

Réuni le jeudi 23 juin 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Yanic SOUBIEN,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, François DIGARD, François DUFOUR, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Josiane TOMASETTO, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS,  
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,  
Jean-Karl DESCHAMPS,  
Sylvie ERRARD ayant donné pouvoir à Mickaël MARIE,  
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,  
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE,  
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,

**LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**, par 30 voix pour et 15 contre (Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), François DIGARD, Sophie GAUGAIN (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Florence MAZIER (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Valérie NOUVEL (pouvoir de Jean-Marc LEFRANC), Didier VERGY),

- d'autoriser le Président à signer l'engagement de la Région à rester membre du GIP Cyceron ;

- de laisser à la Commission Permanente le soin d'examiner le projet d'avenant n° 4 à la convention constitutive modificative du GIP Cyceron ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR